



**LA FERTE BERNARD. 31 JANVIER 2015
MAISON DES SPORTS (Salle Maurice Loiseau)**

PV DE LA REUNION DES PRESIDENTS DE CR.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux présidents des Comités régionaux présents à cette réunion de travail et donne l'ordre du jour.

- Le calendrier 2015.
- Evolution de nos épreuves, derniers arbitrages sur les règlements.
- Licences 2015.
- Dotations FFPSC pour l'organisation des championnats et grandes épreuves.
- Point sur le rapprochement des Fédérations de Pêche sportive.
- Etude des vœux.
- Questions diverses.
- Remise du matériel (fiches championnats et cartons licences)

Avant de laisser la parole aux intervenants, le secrétaire procède à l'appel des CR.

CR présents ou représentés : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne Ardenne, Franche Comté, Haute Normandie, Ile de France, Limousin, Lorraine, Midi Pyrénées, Nord Pas de Calais, PACA, Pays de Loire, Picardie, Poitou Charente, Rhône A Ipes.

CR excusé : Languedoc Roussillon.

Intervention de Jean Claude POINSIGNON (Calendrier 2015)

Le calendrier est bien avancé mais il manque encore pas mal de lieux pour les championnats par roulement et il reste des championnats et grandes épreuves à attribuer.

Le calendrier est complété au fur et à mesure avec les informations données par les présidents de CR. Pour les 3^{ème} divisions pêche mixte et moulinet les derniers lieux devront être fournis le plus rapidement possible.

Modification pour la 1^{ère} division vétérans : initialement prévu à BESSAIS LE FROMENTAL (Etang de Goule) ce championnat se déroulera finalement à BOURGES sur le lac du Val d'Auron, toujours dans le 18.

La Coupe de France vétérans se déroulera à MERVILLE (59) les 20 et 21 juin. Les V1 et V2 pêcheront sur la Lys et les V3 en étang ou en canal.

Pour le championnat de France de pêche à la plombée par équipes, il n'y a aucune candidature. Cette épreuve est importante et il serait très dommageable d'être obligé de l'annuler.

Des précisions sur la nouvelle modification des zones pour les championnats 2^{ème} division des jeunes sont données. Cette décision a été prise pour éviter d'avoir des championnats squelettiques avec 3 ou 4 participants.

Jean Claude fait le récapitulatif du calendrier complété.

Intervention de Jean luc QUERNEC (Evolution des grandes épreuves, licences)

Le championnat de France des Clubs : le nombre d'équipes qualifiées est ramené à 60 : les 12 équipes maintenues de 2014, 1 équipe supplémentaire pour le CR organisateur 2014, 47 équipes qualifiées sur les championnats régionaux.

Une modification importante pour les qualifications : celles-ci ne se feront plus au prorata du nombre de licences Clubs/Sociétés de chaque CR mais au prorata du nombre d'équipes participant aux épreuves régionales.

Autre modification : chaque club pourra aligner 2 équipes mais avec une seule qualification possible pour la finale.

L'engagement de 25 € par équipe pour les championnats régionaux est maintenu et les équipes qualifiées pour la finale devront régler un engagement supplémentaire de 25 €. Les équipes maintenues devront également s'acquitter du règlement de 25 €. L'intégralité des engagements sera redistribuée.

Afin de pouvoir communiquer le nombre de qualifiés par CR avant les championnats régionaux, les engagements devront être effectués pour le 31 mars au plus tard et transmis au responsable FFPSC de l'épreuve avec la somme correspondante.

Le championnat de France des CD et la Coupe de France (ex GN) : le championnat de France des CD ne présente plus guère d'intérêt et voit chaque année le nombre d'équipes diminuer (36 en 2014)

Nous vous proposons la suppression du championnat de France des CD et le passage de la Coupe de France en 2 manches de 4 heures sur 2 jours.

Certains CD sont cependant très attachés à cette épreuve (une dizaine) et nous soumettrons au vote de l'AG 3 possibilités :

- 1- La suppression du championnat des CD et le passage de la coupe de France en 2 manches de 4 heures.
- 2- Maintien des 2 épreuves mais organisées à des dates différentes en 2 manches de 4 heures.
- 3- Organisation alternative (un an sur deux) de ces 2 épreuves en 2 manches de 4 heures.

Des précisions sur certaines décisions prises par les commissions lors des réunions du 28 novembre à Niort sont apportées, plus particulièrement sur le championnat de France des féminines et sur la suppression de la distance minimum de pêche pour les épreuves spécifiques de pêche au moulinet.

Pour le championnat de France des féminines, la décision d'organiser cette épreuve en 3 manches de 4 heures sur 3 jours a suscité des réactions de quelques filles contre cette décision.

Pour la suppression de la distance minimum de pêche, il y a eu également de nombreuses réactions négatives.

Ces 2 points seront soumis au vote de l'AG.

Quelques points sur les modifications de règlement pour la pêche de la carpe, pêche à la plombée sont détaillées.

Les licences : le tarif est inchangé. Il est demandé, comme tous les ans, d'apporter le plus grand soin aux changements d'adresse (code postal, numéro de rue). Il y a trop de retours de bulletins FFPSC dus essentiellement à de mauvaises adresses.

Par contre, il y aura un grand changement : ce seront les CR qui imprimeront les licences. En retour des fichiers et des règlements un fichier pdf sera transmis vous permettant l'impression des licences. Les cartons spéciaux pour l'impression seront remis en même temps que les fiches championnats 3 manches.

Intervention d'Edmonde VILAIN (dotation pour les championnats et grandes épreuves)

Quelques ajustements :

- pour les 3^{ème} divisions pêche mixte, au moulinet, vétérans : 200 €
- pour les 2^{ème} divisions pêche à la plombée : 250 €
- pour les 2^{ème} divisions jeunes : 200 €
- pour la 1^{ère} division jeunes : 250 € par catégorie (soit 750 € pour l'ensemble du championnat)
- pour toutes les autres 2^{ème} et 1^{ère} division : 300 €
- pour toutes les grandes épreuves : 500 €. A charge pour les organisateurs de fournir coupes et trophées.

La présentation complète des comptes et du budget prévisionnel sera présenté à l'AG.

Intervention de Christian ROGEAUX (Commission médicale)

Il est nécessaire de donner un sens aux actions de la commission médicale en privilégiant le développement de certains axes et en donnant une priorité à la SANTE ET A LA SECURITE DE NOS LICENCIES.

La commission s'efforcera de vous apporter toutes les informations sur l'importance du certificat médical initial, la sensibilisation au code du sport, le dopage.

Une action spécifique sera menée sur la prise en charge de « la mort subite de l'adulte » et sur l'importance de la sécurisation de nos épreuves qui se déroulent la plupart du temps sur des secteurs éloignés de tout point de secours.

La nécessité de former nos responsables à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) est primordiale. Sur simple demande des sessions de formation sur place pourront être organisées pour vos CR et CD. Les frais seront pris sur le budget de la Commission médicale.

La FFPSC ainsi que le GN CARPE peuvent mettre à la disposition des organisateurs un DAE.

Intervention de Jacques GOUPIL (le point sur le rapprochement des 3 Fédérations)

Lors de notre Assemblée Générale extraordinaire de Niort, vous avez voté à l'unanimité pour le rapprochement. La Fédération Mouche a également voté pour. Par contre, et on pouvait un peu s'en douter, la Fédération Mer s'est prononcé contre.

Quelles vont être les incidences de cette décision ? La Fédération Mer n'ayant pas de convention d'objectif pour 2015 perd la subvention ministérielle. Pour la FFPSC et la Fédération Mouche la subvention est maintenue à son niveau de 2014 alors qu'une diminution de 6 à 10 % était prévue.

Pour ce qui est de la délégation sportive, elle est attribuée pour une olympiade et il serait surprenant , compte tenu des lenteurs administratives, que la suppression pour la Fédération Mer soit immédiate. Par contre, pour la prochaine olympiade le délégation sportive ne sera reconduite que pour les Fédérations ayant opté pour le rapprochement.

D'autres précisions vous seront apportée à l'AG.

Le président du CR Aquitaine regrette que le projet commun de formation qui était bien avancé se trouve remis en cause et espère que malgré tout la démarche sera poursuivie.

Intervention de Jean Claude POINSIGNON (Etude des vœux)

1 vœu sera soumis au vote de l'AG : championnat de France 1^{ère} division féminines en 3 manches de 4 heures sur 3 jours (CR PACA et CR Bourgogne)

Pour les autres vœux, les réponses du Comité Directeur seront communiquées à l'AG.

Questions diverses.

Le principal souci semble être l'impression des licences. Jean Luc Quernec sera naturellement à la disposition des Présidents de CR.

Les débats étant terminés, chacun peut récupérer son matériel au rez de chaussée.

Le Président remercie les participants à cette réunion et donne rendez vous à tous pour l'AG.

Le secrétaire général
Daniel DEPALLE

Le Président
Jacques GOUPIL